

Paris, le 9 avril 2008

**Monsieur Pierre MONGIN**  
Président Directeur général de la RATP  
54 Quai de la Rapée  
75599 PARIS CEDEX 12

## Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur général,

Le 19 mars 2008, la CGT/RATP faisait valoir, lors de la commission de suivi sur le respect du protocole « salaires », ses revendications en matière salariale, notamment au travers d'une augmentation de la valeur du point de 3 % pour 2008, un rattrapage équivalent pour 2007, la suppression du « 1 % solidarité », la « gratuité » des transports en Ile-de-France pour l'ensemble des agents, actifs, retraités et ayants droits, une prise en charge supplémentaire de la cotisation mutuelle, une accélération du 13<sup>ème</sup> mois.

Devant la position de l'entreprise et en dépit de l'indiscutable perte du pouvoir d'achat de la valeur du point ces dernières années, comme des perspectives défavorables confirmées pour 2008, la CGT/RATP déposait, le 2 avril dernier, une alarme sociale.

Lors de l'audience du 7 avril 2008, dans le cadre du dépôt de l'alarme sociale, l'entreprise nous a fait part de son refus à reconsidérer la situation salariale pour 2007, se contentant d'un simple réexamen en juin de l'évolution de l'inflation dans la perspective d'une rencontre avec les organisations syndicales courant septembre pour aborder la situation de 2008...


L'insuffisance notoire de réponses à nos revendications nous a amenés à un « constat de désaccord ».

Au regard de l'urgence de la mise en œuvre d'une politique salariale ambitieuse répondant aux besoins exprimés, la CGT/RATP appelle l'ensemble des agents, actifs et retraités à manifester le 16 avril 2008 pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat au travers d'une augmentation de la valeur du point, seule mesure juste, équitable et permettant un meilleur financement de notre protection sociale.

**Dans ce cadre, l'Union Syndicale CGT/RATP dépose ce préavis de grève afin de permettre à l'ensemble des agents de l'entreprise d'exprimer leur mécontentement. Ce préavis couvre toutes les actions et arrêts de travail susceptibles de se dérouler sur la période allant du mardi 15 avril 2008 – 21h00 au jeudi 17 avril 2008 – 7h00.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'Union Syndicale CGT/RATP

  
**Jacques ELIEZ**  
Secrétaire

# Pour notre pouvoir d'achat Mobilisons-nous pour nos salaires !

La question du pouvoir d'achat est la principale préoccupation pour des millions de franciliens : le coût du logement, des transports, des soins, de l'éducation, de l'énergie, des achats au quotidien sont en constante augmentation et pèsent très lourdement sur le budget des familles.

Avoir un travail et un salaire n'empêche plus aujourd'hui, en Ile-de-France, que des salariés, des retraités vivent dans leur voiture, dans la rue ou dans des foyers d'accueil, d'autres plongent dans l'exclusion. 10 % des franciliens (plus d'un million) vivent en dessous du seuil de pauvreté : Le travail et le salaire ne sont donc plus une garantie contre l'exclusion.

Cette situation a une cause principale : les salaires directs et indirects (couverture maladie, indemnisation du chômage et des accidents du travail, retraites...) sont trop bas !

Il faut casser l'idée reçue que les cotisations sociales seraient des « charges » supplémentaires alors que c'est un principe de solidarité mis en place pour contribuer au financement des retraites, de la sécurité sociale, des accidentés du travail, etc.

**Salaires, traitements, allocations, retraites :**

## Il faut que ça bouge !

La stagnation des revenus du travail, la hausse des prix conduisent les salariés du public comme du privé à s'organiser pour gagner de meilleures conditions de vie. Le patronat et le gouvernement doivent en tenir compte. Ces luttes doivent s'amplifier dans l'intérêt de tous.

Les organisations syndicales CGT - CFDT - FO - UNSA - FSU - SOLIDAIRES - CFTC appellent les franciliens à se mobiliser et à agir dans l'unité pour :

- De véritables négociations sur les salaires, dans le public comme dans le privé.
- La revalorisation immédiate des traitements des fonctionnaires et stopper leur dégradation.
- Une augmentation des salaires au moins égale au niveau de l'inflation.
- La suppression des inégalités salariales particulièrement entre les hommes et les femmes.
- La revalorisation des retraites, et du minimum vieillesse et des minimums sociaux.
- La suppression des franchises médicales et remboursement des consultations et des médicaments
- Exiger la construction de logements sociaux, de qualité, en Ile de France pour garantir l'accès de tous les franciliens à un logement économiquement accessible.
- Développer une politique tarifaire des transports plus accessibles pour tous.

**Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, UNSA, SOLIDAIRES, FSU, CFTC d'Ile-de-France s'engagent à se mobiliser dans les entreprises et appellent l'ensemble des salariés du public comme du privé à participer**

**à la manifestation du mercredi 16 avril à 14 heures  
de la Préfecture de Région (Métro St François Xavier)  
au Medef national (métro école militaire)**